

Mardi 7 juillet 2020

Une mobilisation exemplaire des entreprises du territoire autour du dispositif « Solidarité alimentaire », impulsée par la Métropole : 273 000 euros d'aides

Face aux difficultés rencontrées par les associations d'aide alimentaire sur le territoire (augmentation du nombre de bénéficiaires et recettes manquantes dues au confinement), la Métropole Rouen Normandie a décidé, mi-mai, de répondre sans attendre à l'urgence en créant le dispositif « Solidarité alimentaire » à destination de 4 associations agissant sur le territoire métropolitain. La Métropole a doté ce dispositif de 100 000€ et décidé d'associer les entreprises du territoire à cette mobilisation. 9 entreprises agroalimentaires ainsi que la Fondation VINCI pour la Cité ont répondu à l'appel en s'engageant, sous forme de mécénat, financièrement et via des dons en nature pour soutenir ces associations.

Dès le début de la pandémie, la Métropole a mis en place une veille économique et sociale sur son territoire pour identifier les difficultés rencontrées par ses habitants. En lien avec les associations et les institutions concernées, elle a notamment créé dès le 1^{er} avril **une plateforme ouverte d'échanges dénommée « Solidarité COVID 19 »** qui a permis aux acteurs mobilisés pour accompagner les plus démunis de faire remonter des informations. Ce dialogue avec les associations a permis d'identifier certaines problématiques : diminution des stocks de denrées alimentaires et difficultés à les reconstituer, émergence d'une population de nouveaux bénéficiaires : étudiants, salariés précaires, jeunes marginalisés par la situation sanitaire... Face à ce constat d'urgence et pour répondre à l'appel des associations d'aide alimentaire, la Métropole a donc créé mi-mai un **dispositif « Solidarité alimentaire »** dans le cadre de ses compétences en matière de solidarité qu'elle a **abondé de 100 000 €**. Pour doter les associations de moyens supplémentaires et créer un effet de levier, la Métropole a lancé un appel aux entreprises pour s'associer à ce dispositif. Elle a ainsi **mobilisé les entreprises agroalimentaires**, en partenariat avec l'Association Régionale des Entreprises Agroalimentaires de Normandie et le MIN de Rouen (Marché d'Intérêt National).

Les 4 associations soutenues dans le cadre de ce dispositif sont **le Secours populaire, la Banque alimentaire, les Restos du Cœur et le Secours catholique**, qui distribuent une aide alimentaire destinée notamment aux jeunes âgés de 18 à 25 ans, qui ont une action pluricommunale et qui bénéficient d'une habilitation de l'État pour la mise œuvre de l'aide alimentaire. La répartition des 100 000€ octroyés par la Métropole s'est fait ainsi : 20 000 € pour le Secours populaire, les Restos du Cœur, le Secours catholique et 40 000 € pour la Banque alimentaire.

À ce jour, **10 entreprises**, de toutes tailles, ont répondu à l'appel, participant ainsi à cet élan de solidarité territoriale. Leur contribution a pris la forme d'un soutien financier mais également d'apports en nature, selon l'activité de l'entreprise. La filière, sensible à l'aide alimentaire, représentée par l'Association des Entreprises agroalimentaires Normandie, a soutenu l'initiative en relayant l'appel à ses membres, tout comme le MIN de Rouen.

Un soutien financier, essentiel pour les associations, a ainsi été apporté par des entreprises particulièrement engagées sur l'aide alimentaire : **NatUp** (10 000€ et 20 000€ de denrées), **Ferrero** (30 000€) et **Nutriset** (30 000€) pour les premières engagées suivi par **Nexira** (8 000€). Les associations ont également bénéficié de dons de denrées : 11 tonnes de fruits et légumes frais par **Presto'Bio** au Secours Populaire pendant le confinement, 14 tonnes de légumes sous vide par **NatUp** réparties entre les associations, de l'huile alimentaire pour **Cargill** (engagé depuis 10 ans aux côtés de la Banque alimentaire), des bonbons au Secours Populaire par les **Bonbons Barnier**, de la truite fumée par les **Surgelés Lefèvre** pour les Restos du cœur, du café et du sucre par **Segafredo Zanetti**.

La **Fondation VINCI pour la Cité**, très présente sur les thématiques solidaires pendant le Covid-19, a également rejoint rapidement le dispositif en dotant chaque association de 10 000 €. La Fondation avait déjà soutenu les associations œuvrant sur les territoires « politique de la ville » en 2018.

Cette mobilisation remarquable a ainsi permis de doter les associations d'une aide complémentaire de 173 000€ (118 000 € et 34 tonnes de denrées valorisées à hauteur de 55 000 €). Au total, les 4 associations soutenues ont ainsi pu bénéficier d'une aide globale de 273 000€.

En cette période, la solidarité territoriale est plus que jamais de mise. La dynamique lancée par la Métropole a permis de mettre en avant la dimension solidaire de notre territoire et ses acteurs. Ce dispositif partenarial public/privé avec une mobilisation exemplaire des entreprises locales est une illustration forte des synergies possibles à l'échelle d'un territoire, amenées à s'intensifier et à se pérenniser dans les mois et années à venir.

Contact presse

Perrine BINET

Attachée de presse

perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr

02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05

Associations



ENSEMBLE
CONSTRUIRE
UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL



Mécènes

